Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB62-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 62/2026

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 19H00

Date de convocation :	4 septembre 2026	Conseillers en exercice :	14
Date d'affichage :	4 septembre 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	14

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, Virginie BLEUNVEN COSTE, Julie COLLOMBAT, Hélène PERRAUD, Nathalie TACHET et Victoire DENIGOT

Étaient absents : Madame Laura LE PAGE (Donne pouvoir à Victoire DENIGOT) et Monsieur Franck PAULAY (donne pouvoir à Bertrand DOUCEY)

Madame Julie COLLOMBAT est désignée secrétaire de séance

SYSEM : Rapport d'activités 2025

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activités 2025 du SYSEM.

Vu l'exposé de Monsieur Le Maire ;

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE de la présentation du Rapport d'activités 2025 du Sysem joint en annexe à la présente délibération.**
- **PRECISE que ce rapport est disponible à l'accueil de la mairie et mis en ligne sur notre site internet**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

MAIRIE de LA ROCHE-BERNARD (Morbihan)